



Toulouse, le 15 septembre 2017

A l'attention des parents d'élèves de 3e,

Le collège Saint Thomas d'Aquin propose aux élèves de troisième, une formation aux gestes de premier secours. Cette dernière permet d'obtenir le PSC1 (diplôme de prévention et secours civiques de niveau 1).

Cette formation d'une durée de 7 heures est réalisée sur deux demi-journées ou une journée (10 élèves par session). Dans les heures indiquées ci-après nous prévoyons la mise en place et le rangement du matériel (les sessions peuvent terminer plus tôt ou plus tard, cela dépend de l'efficacité des candidats lors des cas concrets de synthèse). Les élèves intéressés devront s'inscrire sur internet via GoogleForm **avant le mardi 26 septembre 2017**.

**Les dates des formations sont les suivantes :**

- **Session n° 1 : Pour les élèves de 3<sup>e</sup> B** ne participant pas au Rosaire, le mardi 3 octobre 2017 de 13h45 à 17h00 et le jeudi 5 octobre 2017 de 10h10 à 12h15 et de 13h45 à 16h45 (environ). Moniteur : Mme Barthe de Montméjan
- **Session n° 2 : Pour les élèves de 3<sup>e</sup> A, 3<sup>e</sup> B et 3<sup>e</sup> C**, le mercredi 4 octobre 2017 journée de 8h20 à 12h15 et de 13h15 à 16h30 (environ). Moniteur : Mme Barthe de Montméjan (possibilité de manger à la cantine, il faut le préciser à l'appel du mardi).
- **Session n° 3 : Pour les élèves de 3<sup>e</sup> A, 3<sup>e</sup> B et 3<sup>e</sup> C**, le samedi 14 octobre journée 8h45 – 13h et 14h – 17h30 (environ). Moniteur : Mme Barthe de Montméjan (prévoir un pique-nique).
- **Les Sessions n° 4, n° 5 et n° 6** seront réalisées par M. Boudoire à partir du mois d'avril 2018 ; les dates seront communiquées ultérieurement.

Les élèves s'inscrivent grâce au lien suivant :

<https://drive.google.com/open?id=1BFhpwi71laQZdQ40Qayf272WhxiWwt2VToTXQTokNEE>

Nous inscrivons les participants au fur et à mesure que nous recevons les fiches du Google drive. Nous ne pouvons excéder 10 élèves par session. Aussi, est-il important de s'inscrire sur plusieurs sessions.

Une participation de 30 € est demandée à chaque participant pour couvrir les frais de diplômes et de consommables. L'argent sera récupéré le jour du déroulement de la session, dans une enveloppe précisant le nom, prénom et classe de l'élève. Les chèques seront libellés à l'ordre de l'OGEC Saint Thomas d'Aquin

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier.  
Cordialement.

Mme Barthe de Montméjan et M. Boudoire  
Moniteurs de secourisme